



L'entreprise et l'investissement durable à la croisée des chemins



Les discours ne suffisent plus!

En octobre dernier, Anna Sacks, influenceuse et activiste américaine, publiait une vidéo sur le réseau social TikTok pour dénoncer le double discours de Coach, entreprise internationale de maroquinerie de luxe. En effet, sur son site Internet, l'entreprise mettait en lumière un service de réparation de ses produits, se vantait de ses efforts pour contribuer à l'économie circulaire et rappelait à son public que chaque geste compte. Pourtant, partagée près de 3 millions de fois, la courte séquence d'Anna Sacks décrit comment les produits retournés ou invendus de l'entreprise sont taillés par ses employés avant d'être jetés, empêchant de ce fait leur récupération.

L'entreprise cotée en bourse a déclaré en urgence que le nombre de produits détruits représentait moins de 1% de ses ventes mondiales, que ces pratiques avaient désormais cessé et qu'elle poursuivait ses efforts pour le développement durable et l'économie circulaire.

L'activiste s'imaginait-elle l'impact de sa publication ? Cet événement, qui peut paraître anodin, est de plus en plus fréquent et met en exergue la prise de conscience de nombreux citoyens quant à l'impact de leurs actions et leur volonté croissante d'être acteurs du changement.

Avec l'omniprésence des réseaux sociaux, les enjeux de la lutte contre le changement climatique, contre la discrimination, pour la réduction des inégalités et l'inclusion sociale occupent une place de plus en plus importante dans l'espace et l'opinion publics. Les tendances de consommation s'en ressentent et imposent une pression supplémentaire sur les entreprises concernant leurs engagements écologiques et sociaux.



Le temps de passer à l'action est venu

La demande de prise de décisions et d'actions concrètes est croissante dans toutes les couches de la population. Toutefois, les plus jeunes sont particulièrement sensibles à ces sujets. Nombre d'entre eux sont désabusés par l'inaction des dirigeants politiques face à la crise climatique. Ils souhaitent participer à engendrer un renouvellement du rapport au collectif et des schémas de pensée fondamentaux.

Les grèves étudiantes pour le climat (Fridays for Future ou FFF) en ont été la démonstration. Lancé le 20 août 2018 par Greta Thunberg, devant le Parlement suédois, ce mouvement qui veut attirer l'attention sur l'inadéquation de la politique climatique et favoriser l'émergence de mesures rapides et fortes pour la protection du climat a

déclenché plus de 1500 manifestations dans 118 pays le 24 mai 2019.

Plus récemment lors de Conférence de Glasgow de 2021 sur les changements climatiques (COP26), c'est cette même jeunesse qui est venu crier l'urgence climatique en reprochant aux dirigeants mondiaux de faire des promesses creuses et en comparant cette conférence à un « festival de greenwashing ».

Investissement à impact

Cette sensibilité croissante ainsi que les conséquences financières quasi instantanées et mondiales des informations, des avis et critiques relayés sur les réseaux sociaux poussent les entreprises et les investisseurs à intégrer des stratégies et des pratiques ayant un impact social, sociétal et environnemental positif.

Le critère du retour financier de l'investissement perd alors de sa prépondérance en faveur des critères de durabilité et d'impact social et environnemental (impact investing).

L'étude du Morgan Stanley Institute for Sustainable Investing (Institut Morgan Stanley pour l'investissement durable) a démontré que près de 85% des investisseurs particuliers américains sont sensibles à l'investissement durable. C'est chez les Millenials (personnes nées entre le début des années 1980 et la fin des années 1990) que l'on perçoit une sensibilité accrue avec une proportion

atteignant 95%. Ces derniers sont également plus de 90% à souhaiter recevoir un rapport d'impact concernant leur investissement. Des chiffres en constante progression.

La corrélation entre la durabilité de l'entreprise et son rendement financier ont été mis en évidence depuis plusieurs années et la demande grandissante des investisseurs d'avoir une vision à plus long terme et non exclusivement financière donne aux entreprises plus de latitudes pour déployer des pratiques durables de longue portée.

Menée auprès de 50 dirigeants d'entreprises en Europe et aux États-Unis, une étude récente vient confirmer que la durabilité est désormais un élément central de la stratégie d'entreprise ; 92% d'entre eux adaptent leur stratégie et leur modèle d'entreprise pour être plus durables et prévoient d'augmenter en 2022 leurs investissements afin d'améliorer leur performance ESG (Environnemental, Social, Gouvernance).

La nécessité d'un cadre et d'objectifs clairs



Les initiatives politiques visent à favoriser les pratiques entrepreneuriales durables et à standardiser et harmoniser les définitions et les normes de durabilité.

Que ce soit les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 de l'ONU ou l'accord de Paris (COP21) signé par plus de 170 pays, le cadre réglementaire se précise et s'harmonise. De nombreuses directives le complètent en incitant les entreprises et les investisseurs à effectuer la transition vers la durabilité.

Au niveau européen par exemple, la directive NFRD (Non-Financial Reporting Directive) prévoit depuis 2014, l'obligation pour les entreprises de publier des informations relatives à leur impact sur l'environnement, leur responsabilité sociale et la diversité au sein de leur conseil d'administration. La commission européenne souhaite aller plus loin et stimuler la redirection des flux financiers vers des projets et des activités durables. Cette volonté est matérialisée par la proposition de révision de la directive NFRD et la Taxonomie de l'UE pour les

activités durables qui permet d'identifier, d'évaluer et de classer l'ensemble des activités au sein de l'économie européenne. Selon l'institution européenne il s'agit de « fournir aux entreprises, aux investisseurs et aux décideurs politiques des définitions appropriées pour lesquelles les activités économiques peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental. »

Dès le 1^{er} janvier 2022, les sociétés européennes devront désormais divulguer, la part de leur chiffre d'affaires et de leurs charges qui respecte les indicateurs de durabilité selon des modalités de calculs et des critères précis par secteurs d'activité. L'étendue élargie du champ d'application de la réglementation européenne vise donc les obligations de publication mais également un plus grand nombre d'entités. La directive révisée sera également applicable à l'activité de conseil en investissement. Les gestionnaires de produits et les conseillers financiers devront ainsi inclure les facteurs de durabilité dans la conception des produits financiers et dans leurs discussions avec leurs clients.

Notation ESG : une pléthore de normes et de cadres

Les obligations de *reporting* extra-financier se précisent donc pour tous les secteurs d'activités. L'approche jusque-là individuelle et volontaire devient obligatoire et règlementée. Mis en lumière par le rapport 2006 des Nations Unies sur les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), les critères ESG sont un instrument précieux pour soutenir la réalisation de ces objectifs communs et aider les entreprises et les apporteurs de capitaux à se conformer aux nouvelles normes et exigences.

Les analyses ESG, s'appuyant sur les 3 piliers du développement durable (Triple bottom line), permettent de mesurer l'impact direct ou indirect de l'activité d'une entreprise sur l'environnement, les parties prenantes et sa gouvernance.

Pour ce faire, cette notation tient compte d'un vaste panel de données très variées telles que, par exemple, les émissions de CO₂, le recyclage des déchets, les pratiques en matière de sécurité et de droit du travail, la relation avec les clients et

les fournisseurs et la manière dont l'entreprise est conduite, administrée et contrôlée. Cependant, à l'heure actuelle, il existe plus d'une dizaine de méthodologies et systèmes de notation ESG, chacun avec ses propres critères permettant aux entreprises d'avoir une base de lecture pour identifier, récolter et transmettre les informations nécessaires.

En conséquence, il est parfois difficile de s'y retrouver comme de pouvoir analyser et comparer les données selon les mêmes critères. Selon le référentiel utilisé la même entreprise peut donc avoir des scores différents. Ce manque de lisibilité risque d'éroder la confiance collective.

De plus, certains acteurs pourraient être tentés de verser dans le Greenwashing et d'utiliser ces indicateurs comme un outil de communication sans mettre en place une réelle démarche de développement durable.

De nombreuses organisations non gouvernementales et associations de défense des consommateurs enquêtent sur les pratiques trompeuses. Les autorités de surveillance des marchés financiers de nombreux pays commencent elles aussi à vérifier la conformité et la véracité des informations diffusées par les entreprises sur leurs produits ou services.

En Suisse, La Finma effectue des inspections, notamment sur les produits financiers dits d'investissement socialement responsable (ISR).



Concentration et émergence de nouveaux acteurs de la notation ESG



Dans une volonté de clarification et de standardisation, 5 agences de notation ESG majeures ont fait part de leur intention de collaborer afin d'uniformiser le cadre et les normes des notations et reportings en matière de développement durable.

Dans le même esprit, l'entreprise de services financiers MSCI et le fournisseur de solutions de données et d'analyse pour les investisseurs Burgiss Group ont récemment annoncé le lancement d'un nouvel outil d'analyse (*Carbon Footprinting of Private Equity and Debt Funds*) permettant aux gestionnaires d'actifs d'évaluer globalement les risques liés au climat.

De son côté, l'entreprise spécialisée dans les solutions d'analyse financière Moody's annonçait le 21 octobre dernier une nouvelle solution (*Taxonomy Alignment Screening*) conçue spécifiquement pour

aider à se conformer aux critères de la Taxonomie de l'UE.

Enfin, un autre acteur majeur de la notation ESG pourrait émerger prochainement. La Fondation IFRS, l'organe de supervision du bureau international des normes comptables (*International Accounting Standards Board - IASB*) a annoncé la création du International Sustainability Standards Board (ISSB) en vue d'édicter des normes sur l'information liée au développement durable.

Acteur international incontournable au niveau du référentiel comptable applicable aux sociétés cotées, la Fondation IFRS pourrait profiter de cet avantage concurrentiel pour s'imposer et introduire une base de référence mondiale de normes pour les rapports sur le développement durable en offrant une comparabilité nécessaire aux investisseurs tout en permettant aux juridictions de les compléter avec leurs propres normes.

Du «Climate Change» au «Climate Chance»



L'urgence climatique tout particulièrement nécessite des actions déterminantes et concrètes. Chacun peut et doit participer à son échelle. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la réalité économique oblige les entreprises, pour assurer leur stabilité et leur continuité, à s'orienter vers la durabilité de manière progressive.

Chaque industrie fait face à des défis distincts avec des priorités différentes en matière de développement durable.

Les standards ESG permettent d'aider les entreprises à naviguer dans ce cadre réglementaire exigeant et d'orienter leurs activités tout en éclairant les investisseurs dans leurs décisions. Ils doivent constituer une base de discussion entre l'investisseur et son gestionnaire d'actifs afin de mieux cerner et analyser les sensibilités et les objectifs spécifiques en

matière de durabilité pour mener à un réel investissement à impact.

Les investisseurs ont un rôle moteur à jouer en assumant leur responsabilité morale et sociétale et en plaçant le développement durable au cœur de leurs décisions. Les entreprises qui saisiront cette opportunité pour déployer une vision durable sincère et de conviction ainsi qu'une stratégie et des pratiques audacieuses à impact social, environnemental et sociétal positif seront en concordance avec la demande et par conséquent plus à même d'attirer des capitaux.

Les stratégies politiques, les réglementations et les standards internationaux en matière de durabilité doivent continuer à aider, motiver et accompagner le changement; l'aspect incitatif doit perdurer et prédominer sur les velléités punitives.